

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du
programme de Licence en
« Informatique » l'Ecole Supérieure de
Télécommunications d'Informatique et
de Management (E.S.T.I.M.)**

Equipe d'évaluation :

- Dr Khalifa GAYE, Président
- Pr Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE, Membre
- M. Médoune MBOW, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2015

Tables des matières

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3. Description de la visite sur le terrain	3
4. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).....	5
5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup. ..	6
6. Points forts du programme	17
7. Points faibles du programme	17
8. Appréciations générales du programme.....	18
9. Recommandations à l'Etablissement	18
10. Recommandations à l'ANAQ	19
11. Proposition d'avis.....	19

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

L'Ecole Supérieure de Télécommunications d'Informatique et de Management (E.S.T.I.M.), créée en 2008 est un Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur (EPES) de formation professionnelle reconnu par les autorités compétentes de l'Etat du Sénégal en charge de l'Enseignement Supérieur (Cf. agrément définitif n° 0066 /AG/ME/DES). Suivant les années, le statut juridique de l'ESTIM est passé de statut d'entreprise individuelle à celle de Société Anonyme (S.A) au capital 52 500 000 FCFA sous l'appellation de ESTIM SA, le 04 septembre 2014. Cette création de l'ESTIM découle de la volonté et de l'ambition d'un docteur Ingénieur en Informatique ayant exercé des dizaines d'années en entreprise et servi comme directeur des études à l'Institut Africain d'Informatique (I.A.I) de Libreville au Gabon. Par la suite, le statut juridique de l'ESTIM est passé de statut d'entreprise individuelle à celle de Société Anonyme (S.A) au capital 52 500 000 FCFA sous l'appellation de ESTIM SA, le 04 septembre 2014. Cette transformation du statut juridique a permis à des enseignants de rang universitaire d'être des actionnaires d'ESTIM SA.

Le programme évalué est une Licence Professionnelle d'Informatique proposée depuis 2008. Cette Licence Professionnelle d'Informatique est en tronc commun en L1 et L2 en Sciences Technologies avec la Licence Réseaux Télécommunications accréditée en 2014 par l'ANAQ-Sup. Cette formation à vocation professionnalisante à la fin du premier cycle de l'enseignement supérieur répond d'une part à la forte demande de formation des étudiants dans les domaines de l'Informatique et des Télécommunications et à la faiblesse de l'offre des universités publiques pour les filières professionnelles dans les Technologies de l'Information et de la Communication d'autre part.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation contient 36 pages et 13 pages d'annexes. Il est complété par un ensemble d'éléments de preuves consignés dans trois documents assez volumineux contenant : le manuel de procédures (envoyé par email), la maquette et les syllabus des différents Eléments Constitutifs, les CV du personnel Enseignant et de Recherche, les contrats d'enseignants associés, les contrats de travail du personnel Administratif et Technique, des décisions de nominations, etc..

Sur la forme, le rapport d'auto-évaluation est bien écrit, bien structuré et bien présenté. Sur le fond, le rapport est fidèle et aborde tous les champs d'évaluation du référentiel de programme de l'ANAQ-Sup.

3. Description de la visite sur le terrain

La délégation des experts a effectué la visite de terrain le vendredi 05 Juin 2015 à l'ESTIM, sise à la Rue 3, Zone B, Villa n° 5 à Dakar. Elle est arrivée vers 8h15mn à l'établissement et est accueillie par Monsieur Kéba DIOP le directeur de l'école. Et sur place nous avons trouvé quelques membres du comité de pilotage d'auto-évaluation du programme dont: M. Mamadou

Niang directeur des études, Mr Dara Wade Représentant de l'administration centrale, M. Lakhsane Cissé Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

La délégation des experts externes a été installée par le directeur de l'établissement dans son bureau où s'est tenu l'ensemble des activités (présentation, discussion et entretien).

A la suite de la présentation de l'équipe du programme, après un mot introductif du Directeur M. Kéba DIOP, la délégation des experts externes est présentée par le Président M. Gaye Khalifa. Et l'agenda des activités de la visite a été adopté comme suit :

8h30 -8h 40 : Séance introductive

8h40- 10 h30 : Présentation du programme de la Licence Informatique

10h30 -13h 00 : Entretien avec les PER, PATS et étudiants

13h00 -15h 00 : Pause prière

15h00 – 15h30 : Visite des locaux

15h30- 16h00 : Synthèse de l'équipe d'experts

16h00- 17h00 : Séance de restitution orale

Cet agenda initial a été légèrement réarrangé. En effet, la visite des locaux s'est finalement déroulée de 13h à 13h30. Ce qui modifie la fin des activités.

○ ***Organisation et déroulement de la visite***

8h30 -8h 40 : Séance introductive

8h40- 10 h30 : Présentation du programme de la Licence Informatique

Etaient présents à la séance en dehors des experts: M. Kéba Diop Directeur de l'établissement, M. Mamadou Niang Directeur des études, M. Lakhsane Cissé Responsable Cellule Assurance Qualité, Mr Dara Wade, M. Daouda Biadiane, enseignant chercheur associé.

La Présentation de l'établissement et du programme a été faite par M. Kéba Diop Directeur de l'établissement, et M. Mamadou Niang le Directeur des études. Cette présentation a porté sur les missions, la gouvernance, les ressources humaines, le partenariat, les départements, l'admission, les stratégies pédagogiques, les bonnes pratiques et la maquette.

A la fin de la présentation, les membres du comité ont apporté des réponses aux différentes questions posées par les trois experts. Et pour terminer la séance, nous avons demandé des documents complémentaires qui nous ont été remis ou envoyés par la suite (le manuel de procédure).

10h30 -11h 25 : Entretien avec les PER

Les experts se sont entretenus avec les enseignants suivants : Mr Diakhoumpa (Vacataire professionnel/consultant), Mr Mboup (vacataire professionnel/ Gaidé 2000), Dr Adrien Basse (Enseignant chercheur associé/ Alioune Diop de Bambey), Dr Camara (Enseignant chercheur associé/ESP), Dr Diaw (Enseignant chercheur associé/ESP).

Les entretiens ont montré leur motivation et leur disponibilité à accompagner le programme.

11h30 -12h 20 : Entretien avec les étudiants

Les étudiants rencontrés sont très satisfaits des enseignements dispensés et prêchent pour un espace beaucoup moins enclavé. Trois ont été entretenus : un en licence 3 Informatique et deux en Licence 1 (en tronc commun avec le Réseau Télécom).

12h20 -13h 00 : Entretien avec le PATS

Le Personnel administratif et Techniques interrogé a une réelle motivation et un niveau de qualification relativement moyen.

Nous avons discuté avec Mr Diatta le surveillant général, Mlle Ndiaye l'assistante du Directeur, et Mr Sidibé chargé des recouvrement.

13h00 -13h 25 : Visite des locaux

La délégation des experts a visité les locaux sous la conduite du Directeur M. Kéba Diop, assisté par Mr Diatta le surveillant général et Mr Lakhsanne Cissé responsable de la cellule d'assurance qualité.

Le bâtiment qui abrite l'établissement, un peu étroit, dispose de 03 espaces Bureaux, 01 salle des profs, 03 Salles de cours qui peuvent accueillir jusqu'à 25 étudiants par salle, 01 Salle machine, 01 salle qui fait office de Bibliothèque, des Toilettes.

13h25- 14h00 : Synthèse de l'équipe experts

14h00 – 15h30 : Pause prière

15h30- 16h15 : Séance de restitution orale

La restitution est faite en présence du Directeur M. Kéba Diop, de Mr Daouda Biadiane enseignant-chercheur associé, Mr Lakhsanne Cissé responsable de la cellule d'assurance qualité. Et nous avons été rejoints par la suite par Mr Samba Diaw enseignant-chercheur associé.

4. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite de la délégation s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe sur place ainsi que toutes les personnes rencontrées au cours des entretiens ont collaboré et apporté des réponses aux questions des experts. Cependant, avec le manque d'activités dans l'établissement, peu de personnes étaient sur place pour les entretiens.

5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études			
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé			
Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Le programme d'études est-il régulièrement proposé aux étudiants?	OUI		
Appréciation globale sur le standard : Le programme de Licence Professionnelle Informatique existe depuis l'année 2009, et a déjà sorti une promotion.			
ATTEINT : OUI			
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Quels sont les objectifs de formation ou d'apprentissage du programme d'études? Quels sont les contenus des enseignements?	Donner aux étudiants une méthodologie de travail, des connaissances fondamentales en informatique ainsi que de solides compétences professionnelles pratiques.	Les objectifs et les contenus sont correctement spécifiés.	
Les objectifs de formation ou d'apprentissage correspondent-ils à la mission de l'institution ?	OUI		
Appréciation globale sur le standard :			
Ce programme de la Licence Professionnelle Informatique correspond bien à la vision stratégique, aux missions et objectifs de l'ESTIM dont l'offre de formations recoupe les domaines des TIC et du Management			
ATTEINT : OUI			
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Quels sont les moyens que prend le programme pour maintenir des contacts avec les milieux professionnel et socio-économique	Intervenant de professionnels dans le programme et signature de		

	convention avec des entreprises.		
Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme ont-ils été établis en concertation avec le monde professionnel et/ou socio-économique? Cette concertation a-t-elle influencée le contenu et la structure de la maquette de formation?	Pas spécifié	La forte implication des professionnels devrait influencer sur le contenu du programme.	
Appréciation globale sur le standard :			
Des enseignants professionnels interviennent dans le programme. L'établissement a noué beaucoup de conventions avec le secteur professionnel. Une convention avec une structure de recherche de stage pour insertion au monde du travail.			
ATTEINT : OUI			
Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité			
Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.			
Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont-ils établis et communiqués à toutes les personnes concernées?	OUI		
Appréciation globale sur le standard : Les textes relatifs à l'organisation et le fonctionnement de l'école existent et sont diffusés. L'organigramme est connu de tous.			
ATTEINT : OUI			

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Sous quelle forme cette participation est-elle réglementée?	Associés ou contractuels		
Y a-t-il un processus qui permet aux étudiants d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études? Si oui, sous quelle forme cette participation est-elle organisée?	OUI	Existence de Fiche d'évaluation des enseignants.	Mais les étudiants ne siègent pas dans les instances de décisions

Appréciation globale sur le standard :

Les enseignants constitués essentiellement d'enseignants de l'ESP UCAD et de professionnel participent activement à l'élaboration du programme.

ATTEINT : OUI

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Quel est le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études? Qui est responsable de l'assurance qualité?	Un dispositif d'Assurance qualité existe et dirigé par un professionnel associé à l'établissement.		
Si vous avez fait des évaluations, comment les résultats sont-ils exploités en vue d'améliorer le programme d'études?	Pas encore spécifié.	Les procédures d'assurance qualité sont en cours de formalisation, afin de maintenir un bon niveau de qualité dans la mise en œuvre de tous les programmes de formation	

Appréciation globale sur le standard : L'école dispose d'une CIAQ depuis 2013, mais la cellule n'est pas tout à fait fonctionnelle. Les procédures d'assurance qualité sont en cours de formalisation.

NON ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Comment est structurée la maquette?	C'est suivant le format LMD		
Les unités d'enseignement ont toutes des plans de cours et des syllabus? Les contenus des cours sont-ils bien ajustés les uns aux autres?	OUI	Existences d'éléments de preuves	

Appréciation globale sur le standard :

La maquette est bien structurée et est conforme au programme enseigné qui est adéquat au système LMD qui régit dans notre pays. Des plans de cours et des syllabus existent pour les tous les éléments constitutifs.

ATTEINT : OUI

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
<p>Quels sont les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité abordés au cours des études? Correspondent-ils, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international?</p>	<p>Les contenus des cours correspondent aux standards reconnus dans la spécialité.</p>		
<p>Les découvertes scientifiques et les méthodes de travail sont-elles intégrées dans les études? Pour le master et le doctorat, combien de temps d'étude est-il prévu pour l'acquisition d'une expérience pratique de la recherche?</p>	<p>Pas à ce niveau de la formation</p>		
<p>La préparation au marché du travail fait-elle l'objet d'activités pédagogiques spécifiques? Quelles sont ces activités? Si le curriculum comporte des stages crédités, ceux-ci font-ils l'objet d'une entente contractuelle avec le partenaire? Comment le programme s'assure-t-il que cette entente est respectée?</p>	<p>Certains cours sont relatifs à l'insertion professionnelle. Le stage est obligatoire en Licence 3 et est crédité. Le suivi et l'encadrement du stage sont conjointement assurés par l'école qui effectue des visites dans les entreprises d'accueil et par un responsable désigné au sein de l'entreprise.</p>		
<p>Quelles sont les méthodes d'enseignement employées? Quelle quantification (nombre des heures de contact, nombre de crédits attribués) est donnée aux différentes méthodes d'enseignement de chaque unité d'enseignement? Des méthodes d'enseignement</p>	<p>Les méthodes standard en théorie comme en pratique sont employées. Les horaires sont répartis selon le</p>		

<p>particulièrement innovantes sont-elles utilisées? Dans un tel cas, quelles sont-elles et pour quelles raisons sont-elles employées?</p>	<p>Système LMD</p>		
<p>Quelles sont les unités d'enseignement (durée, crédits) obligatoires pour l'obtention de titre? Quelle est la part passée à suivre un enseignement et celle consacrée au travail personnel?</p>	<p>Les unités fondamentales et transversales sont obligatoires pour l'obtention de titre. Un crédit est équivalent à 20 heures de travail.</p>	<p>Un crédit est équivalent à 20 heures de travail. Mais la répartition en heures en présentiel et TPE n'est très précise sur la maquette.</p>	
<p>Quelles sont les possibilités offertes aux étudiants pour tester régulièrement l'état de leurs connaissances et d'évaluer les compétences qu'ils ont acquises?</p>	<p>Pas spécifié</p>		
<p>A quel rythme et sous quelle forme les étudiants sont-ils jugés au cours de leur cursus? Sur quels éléments sont-ils évalués? Les formes d'examen employées permettent-elles d'atteindre les objectifs de formation annoncés? Comment les étudiants sont-ils informés du jugement porté sur leurs prestations?</p>	<p>Les évaluations sont faites périodiquement sous forme de contrôle continu et d'examen final, suivant un calendrier scolaire fixé d'avance. Les formes de notation sont connues. Les devoirs sont corrigés et rendus.</p>		
<p>Appréciation globale sur le standard : Le programme est bien articulé et contient tous les aspects principaux théoriques et pratiques de la spécialité. Il permet aussi la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité Informatique.</p> <p style="text-align: center;">ATTEINT : OUI</p>			

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
A quelles conditions est soumise l'obtention d'attestations de crédits, d'évaluations intermédiaires et de diplômes académiques?	Les conditions sont spécifiées, réglementées et communiqués à temps aux étudiants.	Existence des règlements intérieurs et pédagogiques.	

Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'obtention des attestations, des diplômes et de tout document pédagogique ou académique sont définies par les textes réglementaires et largement portées à la connaissance des acteurs concernés.

ATTEINT : OUI

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Le programme suit-il attentivement la progression de ses étudiants? Dispose-t-il de statistiques sur les taux de réussite des unités d'enseignement du programme?	Des statistiques sont disponibles et les taux de réussite sont assez élevés.		
Au cours des dernières années, le programme a-t-il fait des efforts pour améliorer les taux de réussite?	Il y'a des efforts continuels pour l'amélioration des taux de réussite.		

Appréciation globale sur le standard : Le programme réalise des taux de réussite élevés qui peuvent se justifier par la bonne qualification du PER aussi engagés, et des étudiants motivés.

ATTEINT : OUI

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
De quelle expérience d'enseignement le corps enseignant du programme peut-il se prévaloir?	Les enseignants composés d'universitaires et de professionnels		

	<p>sont très expérimentés.</p>		
<p>Quelles sont les qualifications scientifiques du PER engagé dans le programme d'études?</p>	<p>Les enseignants pour la plupart des universitaires sont des Maitres assistants et Maitres de conférence.</p>		
<p>Quelles sont les mesures et les ressources à disposition pour garantir, sur plusieurs années, la stabilité du corps enseignant? Quelle proportion de l'enseignement est assurée par des enseignants permanents?</p>	<p>Certains enseignants sont des associés à l'école, et ont un statut fixé par les textes de l'établissement. Les autres ont des contrats de vacations. La proportion des enseignants vacataires est entre 65% et 45%.</p>		
<p>Évaluez-vous régulièrement l'enseignement? Si oui, comment cela se fait-il? Les résultats de l'évaluation de l'enseignement ont-ils une influence sur les activités d'enseignement confiées au PER?</p>	<p>OUI</p>	<p>Par contre la fiche d'évaluation des professeurs doit être mis à jour pour mieux identifier l'EC concerné, et avoir un historique sur les évaluations d'un professeur pour une année donnée</p>	
<p>Appréciation globale sur le standard : Le corps enseignant est composé essentiellement de professeurs d'université complété par des enseignants professionnels expérimentés.</p> <p style="text-align: center;">ATTEINT : OUI</p>			

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER (professeurs, maîtres de conférences, chargés d'enseignement, maîtres-assistants, assistants, etc) comprennent-ils des indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration?	La charge horaire de tout enseignant est bien spécifiée dans le contrat qui le lie au programme		
Le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement et à la recherche correspond-il au temps prévu pour effectuer ces tâches?	OUI		

Appréciation globale sur le standard : Les enseignants universitaires qui interviennent dans le programme ont des charges statutaires d'enseignement qui sont correctement effectuées, tout en tenant compte de leurs charges de recherches. Les professionnels signent un contrat de vacation, ce qui assure une exécution satisfaisante de leurs charges d'enseignement.

ATTEINT : OUI

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Comment le PER est-il composé? Veuillez spécifier la part des enseignants internes à l'institution et celle des enseignants invités, provenant d'institutions nationales et étrangères.	50% proviennent d'institutions nationales.	Leur mobilité est personnelle mais pas sous le contrôle de l'établissement.	

Appréciation globale sur le standard : L'établissement n'assure pas la mobilité du PER.

NON ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
----------	------	--------------	--------------------------

Quelles sont les conditions d'admission dans le programme?	Les conditions d'admission sont détaillées en détail dans le règlement pédagogique de l'établissement.		
<p>Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission sont bien spécifiées. Avec la disponibilité des supports tels des maquettes et un site web.</p> <p style="text-align: center;">ATTEINT : OUI</p>			
<p>Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</p>			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Comment la population estudiantine s'est-elle développée au cours des dernières années? Quelle est la proportion de femmes et d'hommes dans les différentes cohortes en formation?	Pas spécifiée		
Comment l'égalité des chances est-elle assurée au niveau des conditions et des procédures d'admission, de l'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages?	L'admission est basée sur des critères strictement académiques qui ne font aucunement discrimination.	A cause du faible effectif une analyse précise ne peut être faite; mais avec l'effectif actuel l'égalité de chance n'est pas constaté.	
<p>Appréciation globale sur le standard : L'égalité des chances est respectée à l'admission, à l'acquisition des connaissances et à l'évaluation des connaissances. Il n'existe aucun élément de discrimination vis-à-vis d'une population donnée, en particulier des femmes</p> <p style="text-align: center;">ATTEINT : OUI</p>			
<p>Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.</p>			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
L'organisation des études permet-elle les échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires?	OUI	Etant donné que la formation est articulée selon le format LMD qui permet les échanges d'étudiants.	

Quelles mesures l'institution ou le programme d'études ou de formation prend-il pour encourager la mobilité des étudiant(e)s?	Aucune		
<p>Appréciation globale sur le standard : Le système LMD appliqué permet une mobilité des étudiants. Le programme peut recevoir des étudiants d'autres institutions par l'application des crédits capitalisables et transférables. C'est l'exemple d'un des étudiants rencontrés, en provenance d'un autre établissement où il était titulaire de la Licence 2.</p> <p style="text-align: center;">ATTEINT : OUI</p>			
Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
En fonction des ressources humaines disponibles à disposition, de quelle manière est assuré un encadrement adéquat des étudiants ?	Le faible effectif actuel des étudiants, permet un encadrement adéquat.	Pas de difficulté pour l'instant.	
Les résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement sont-ils pris en compte lors de l'adaptation des enseignements?	Non spécifié	Aucun moyen d'évaluer la qualité de l'encadrement.	
Comment et où les étudiant(e)s peuvent-ils être conseillés sur leurs d'études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier?	Non spécifié		
<p>Appréciation globale sur le standard : L'effectif des enseignants permet jusqu'ici un bon encadrement des étudiants dont les effectifs sont encore très faibles.</p> <p style="text-align: center;">ATTEINT : OUI</p>			
Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.			
Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Le programme dispose-t-il de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail? Si oui, quels sont-ils?	OUI	Signature avec les structures comme PACT (Placement - Accompagnement - Coaching - Training)), la Sénégal pour l'accueil de stagiaire	

Le programme maintient-il à jour une liste de ses diplômés, des emplois qu'ils occupent et du temps pris pour obtenir un premier emploi?	NON		
<p>Appréciation globale sur le standard : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail avec la signature de conventions avec des structures comme PACT (Placement - Accompagnement – Coaching – Training)), la Sénélec pour l'accueil de stagiaire, etc. Mais n'assure pas le suivi de ses étudiants faute de personne indiquée pour réaliser cette tâche, ou absence de service d'insertion et de suivi.</p> <p style="text-align: center;">NON ATTEINT</p>			
Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux			
Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Quels sont les équipements et locaux (salles de cours/séminaire, laboratoires, bibliothèques, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) mis à disposition du programme d'études?	Les équipements, les salles, les bureaux sont très insuffisants. La bibliothèque très exiguë		
De quelles ressources financières le programme d'études dispose-t-il?	L'ESTIM est une Société Anonyme promotrice de l'Établissement Privé d'Enseignement Supérieur d'un capital de 52.5 millions de FCFA. Les formations offertes contribuent pour une large part dans son budget.		
<p>Appréciation globale sur le standard : Le local abritant l'établissement est très exigu. Le nombre de salles est pour l'instant proportionnel au nombre d'étudiants, mais il y aura de sérieuses difficultés avec une augmentation des effectifs. La bibliothèque est très peu fournie et les infrastructures NTIC doivent</p>			

6. Points forts du programme

- Existence d'un manuel de procédure
- Maquette conforme aux exigences du LMD
- Enseignants de qualité et très motivés
- Participation de professionnels dans la formation
- Participation des enseignants dans la gestion de l'établissement
- Carnet d'adresse très fourni du Directeur
- Prise en charge sociale du Personnel
- Un PATS motivé et très engagé
- Des étudiants très motivés
- Existence de contrat avec d'autres institutions
- Conformité du programme
- Prise en charge des recommandations de l'année passée de l'ANAQ-sup.
- Existence de contrat avec des enseignants- chercheur associés
- Création d'un groupe d'experts (LEA – Les Experts Associés) rattaché à l'établissement

7. Points faibles du programme

- Des locaux très exigus, non fonctionnels et non adaptés à une formation supérieure.
- Non participation des étudiants aux instances de décision
- Une bibliothèque très peu fournie
- Absence d'unité d'enseignement sportif
- L'enclavement de l'établissement
- Manque d'infrastructure et de matériel didactique
- Effectif très réduit d'apprenants
- Capacité d'accueil assez limitée
- Organisation administrative surchargée
- Absence d'indication au niveau des salles allées

- Non climatisation de la salle machine
- Logiciel de gestion des examens peu performant
- Connexion intranet de la bibliothèque en ligne faible
- Questionnaire d'évaluation pas complet
- Existence de la cellule CIAQ dirigée par un associé mais peu fonctionnelle

8. Appréciations générales du programme

L'ESTIM dispose d'un encadrement d'universitaires de rang magistral et de personnels administratifs expérimentés avec un bon carnet d'adresse. Le corps professoral très motivé participe activement à l'élaboration et à l'exécution du programme selon les standards utilisés. Cependant, la bonne marche de l'établissement ne peut se faire avec le local utilisé, exigu, comprenant un nombre de salles assez limitées. Les infrastructures et les équipements constituent un réel manquement pour le fonctionnement de l'établissement.

9. Recommandations à l'Etablissement

La recommandation principale est de trouver un endroit beaucoup moins enclavé, moins exigu et adapté à un enseignement supérieur.

Il faut également :

- Développer une politique de relève ;
- Créer un conseil des sages pour impliquer les anciens à l'Age de la retraite ;
- Améliorer la communication de l'établissement ;
- Mettre en place un service d'orientation des étudiants ;
- Augmenter l'effectif du PATS avec des contrats à durée indéterminée ;
- Se rapprocher de l'ANAQ-Sup pour améliorer la composition et le fonctionnement de la CIAQ;
- Mettre en place un service d'insertion et de suivi des stages, ou service Ecole-Entreprises ;
- Disposer d'une bibliothèque équipée ;
- Permettre aux étudiants d'accéder à la bibliothèque numérique en dehors des locaux de la bibliothèque ;
- Augmenter le débit de la connexion internet ;
- Mettre à niveau le plateau technique pour les travaux pratiques ;
- Indiquer les voies d'issue de secours ;

- Mettre des indications sur les allées et devant les salles ;
- Disposer d'une boîte pharmacie.

10.Recommandations à l'ANAQ

- Mettre en place un mécanisme de suivi pour la mise en œuvre des recommandations surtout pour les standards non-atteints et notamment les locaux, infrastructures et équipements.
- Prévoir d'autres visites de terrain sur le site.

11.Proposition d'avis

- **Accréditation refusée.**